

# Guide du lecteur

## Champ couvert par les données

Bien que restant limités dans de nombreux pays faute de données suffisantes, les indicateurs portent en principe sur le système d'éducation dans son ensemble (sur le territoire national), quels que soient le statut ou le mode de financement des établissements d'enseignement à l'étude et les mécanismes selon lesquels l'enseignement est dispensé. À une exception près (décrite ci-dessous), les catégories d'élèves et étudiants et les groupes d'âge sont en principe tous inclus : les enfants (y compris les enfants ayant des besoins spécifiques d'éducation), les adultes, les ressortissants nationaux, les ressortissants étrangers, ainsi que les individus en formation à distance, inscrits dans l'enseignement spécialisé ou adapté ou suivant une formation organisée par un ministère autre que le ministère de l'Éducation, à condition que l'enseignement dispensé ait pour principal objectif de former les individus. Les données sur les dépenses de formation initiale et les effectifs scolarisés excluent l'enseignement technique et la formation professionnelle dispensés en entreprise, sauf s'il s'agit de formations en alternance considérées comme faisant explicitement partie du système d'éducation.

Les formations qui s'adressent aux « adultes » ou qui sont de type « non traditionnel » sont prises en considération pour autant qu'elles comportent des cours ou des matières analogues à ceux de l'enseignement « ordinaire » ou qu'elles soient sanctionnées par des diplômes équivalents à ceux délivrés à l'issue de formations relevant de l'enseignement ordinaire.

Sont exclues les formations que les adultes suivent essentiellement par intérêt personnel, dans un souci d'épanouissement ou à des fins récréatives.

Pour de plus amples informations sur le champ couvert par les indicateurs de *Regards sur l'éducation*, consulter l'ouvrage *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018* (OCDE, 2019<sup>[1]</sup>).

## Comparabilité au fil du temps

Les indicateurs de *Regards sur l'éducation* sont le fruit d'un processus d'amélioration méthodologique continu qui vise à accroître la durabilité et la comparabilité internationale desdits indicateurs. En conséquence, afin d'effectuer une analyse des indicateurs au fil du temps, il est fortement recommandé de s'appuyer uniquement sur l'édition la plus récente de *Regards sur l'éducation*, plutôt que de comparer les données des différentes éditions. Les comparaisons dans le temps présentées dans ce rapport se fondent toutes sur des révisions annuelles de données historiques ainsi que sur les améliorations méthodologiques mises en œuvre dans la présente édition.

## Représentativité

La présente publication contient des données sur l'éducation provenant de tous les pays membres de l'OCDE<sup>1</sup>, de deux pays partenaires qui participent au Projet de l'OCDE sur les indicateurs des systèmes d'enseignement (INES) – le Brésil et la Fédération de Russie – et des autres pays partenaires du G20 ou des pays en passe d'accéder à l'OCDE qui ne sont pas membres des réseaux INES – l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine,

le Costa Rica, l'Inde, l'Indonésie et la République populaire de Chine. Les données des pays ne participant pas au projet INES peuvent provenir des collectes régulières de données de l'INES, de l'Institut de statistique de l'UNESCO ou d'Eurostat.

Dans certains cas, les données des pays portent sur des entités infranationales ou des régions.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## Remarque sur les entités infranationales

Il y a lieu de tenir compte de la taille de la population et de la superficie des entités infranationales lors de l'interprétation des résultats les concernant. Au Canada par exemple, il y avait en 2017 37 996 habitants sur une superficie de 1.9 million de km<sup>2</sup> au Nunavut, mais 14.2 millions d'habitants sur une superficie de 909 000 km<sup>2</sup> en Ontario (OCDE, 2019<sup>[2]</sup>). En outre, les disparités régionales tendent à être plus fortes lorsque les entités infranationales sont plus nombreuses, comme dans les grands pays tels que le Canada, les États-Unis et la Fédération de Russie.

## Dénomination des entités territoriales

Par souci d'uniformisation, les entités nationales et infranationales sont désignées respectivement par les termes « pays » et « économies » dans cette publication. Les entités territoriales et infranationales sont suivies de leur pays, par exemple « Angleterre (Royaume-Uni) ». Par souci de cohérence avec d'autres indicateurs de *Regards sur l'éducation*, la dénomination « Flandre (Belgique) » utilisée dans le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (Évaluation des compétences des adultes [PIAAC]) et l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) est remplacée dans cet ouvrage par celle de « Communauté flamande de Belgique ». Dans les tableaux et graphiques, les abréviations « Comm. flamande (Belgique) » et « Comm. française (Belgique) » désignent respectivement les Communautés flamande et française de Belgique.

## Calcul des moyennes internationales

*Regards sur l'éducation* a pour principal objectif de fournir une compilation de référence des comparaisons internationales clés en matière de statistiques dans le domaine de l'éducation. Les valeurs globales des pays sont présentées dans ces comparaisons, mais il ne faut pas en déduire que la situation est homogène à l'échelle nationale. Les moyennes nationales occultent en effet des différences significatives entre entités infranationales, tout comme la moyenne des pays de l'OCDE occulte des différences entre les pays.

La moyenne de l'OCDE est indiquée dans de nombreux indicateurs, et le total de l'OCDE l'est aussi dans certains d'entre eux. La **moyenne de l'OCDE** est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE<sup>2</sup> dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs de tous les systèmes d'éducation à l'étude et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle est calculée abstraction faite de la taille, en valeur absolue, du système d'éducation de chaque pays.

Le **total de l'OCDE** est la moyenne pondérée de tous les pays de l'OCDE<sup>3</sup> dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Il correspond donc à la valeur de l'indicateur dans toute la zone de l'OCDE. Il permet par exemple de comparer le montant des dépenses de divers pays à celui de toute la zone de l'OCDE, une entité unique constituée de tous les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont fiables.

Dans les tableaux qui contiennent des séries chronologiques, une moyenne supplémentaire est calculée sur la base des pays dont les données de chaque année de référence sont disponibles. Cette méthode permet de comparer l'évolution de la moyenne de l'OCDE pendant la période de référence, abstraction faite de la variation due à l'exclusion de pays dont les données de certaines années ne sont pas disponibles.

La **moyenne de l'UE23** est également indiquée dans un grand nombre d'indicateurs. Elle correspond à la moyenne non pondérée des 23 pays à la fois membres de l'Union européenne et de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Ces 23 pays sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède. La moyenne du G20 est indiquée dans certains indicateurs. Elle correspond à la moyenne non pondérée des valeurs des pays du G20 dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées (l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni et la Turquie ; l'Union européenne est le 20<sup>e</sup> membre du G20, mais n'est pas prise en compte dans ces calculs). La moyenne du G20 n'est pas calculée lorsque les données de la Chine et de l'Inde ne sont pas disponibles.

Les données manquantes peuvent avoir une incidence significative sur les moyennes et totaux de l'OCDE, de l'UE23 et du G20. Il arrive que les données relatives à des indicateurs ne soient pas disponibles ou que des catégories soient sans objet dans certains pays. Le lecteur doit donc garder à l'esprit que les moyennes de l'OCDE, de l'UE23 et G20 » se rapportent aux pays de l'OCDE, de l'UE23 ou du G20 retenus dans les comparaisons. Les moyennes ne sont pas calculées si les données ne sont pas disponibles ou portent sur des catégories différentes dans plus de 40 % des pays.

Une **moyenne** est indiquée dans certains indicateurs. Elle correspond à la moyenne arithmétique des estimations relatives aux entités nationales et infranationales présentées dans les tableaux et graphiques.

## Classification des niveaux d'enseignement

Les niveaux d'enseignement sont classés en fonction de la Classification internationale type de l'éducation (CITE). La CITE est un instrument permettant de produire des statistiques de l'éducation comparables à l'échelle internationale. À la suite de la récente révision de la CITE 97, la nouvelle Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) a été officiellement adoptée en novembre 2011. Cette nouvelle classification est utilisée dans le présent ouvrage, sauf dans les tableaux présentant des données provenant de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), lesquelles portent sur la classification de la CITE 97.

Certains indicateurs portent sur des niveaux de formation intermédiaires. Ces niveaux de formation correspondent à des cursus relevant d'un niveau d'enseignement de la CITE 2011, mais considérés comme insuffisants pour achever ce niveau, de sorte qu'ils sont classés à un niveau inférieur de la CITE 2011.

Le tableau B présente les niveaux de la CITE 2011 utilisés dans cette publication (OCDE/Eurostat/Institut de statistique de l'UNESCO, 2016<sup>[3]</sup>). L'enseignement tertiaire, le thème central de cette édition, propose des activités d'apprentissage dans des domaines spécialisés et s'appuie sur les acquis de l'enseignement secondaire. Il propose des formations « académiques » ainsi que des formations techniques et professionnelles de haut niveau. Il est constitué des niveaux 5 (formation de cycle court), 6 (licence), 7 (master) et 8 (doctorat) de la CITE. Il faut être diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour accéder à l'enseignement tertiaire, où les étudiants peuvent commencer leur parcours par une formation de cycle court, une licence ou un premier master de type long (voir le graphique B). Le niveau 4 de la CITE (enseignement post-secondaire non tertiaire) y donne également accès dans certains cas.

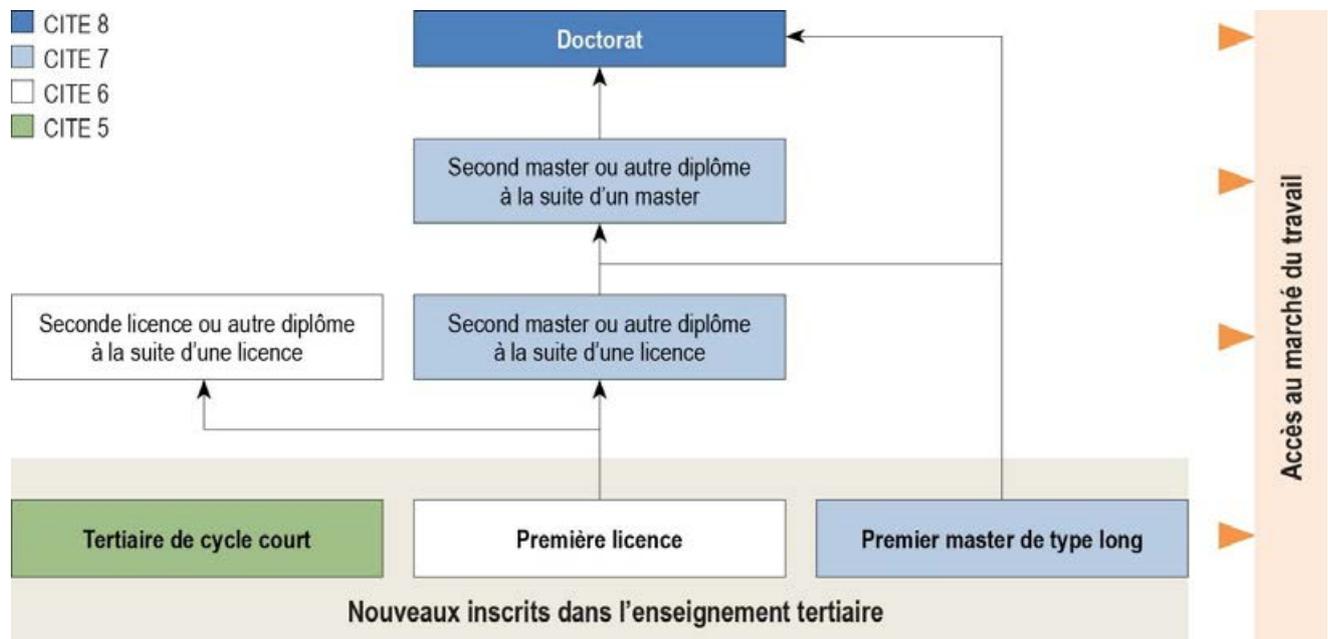
Tableau B. Niveaux d'enseignement de la CITE 2011

Termes utilisés dans cette publication	Classification CITE
<p><b>Éducation de la petite enfance</b> Ce niveau englobe les programmes de la petite enfance ayant une composante éducative intentionnelle et visant à développer les compétences cognitives, motrices et socio-émotionnelles nécessaires à la participation à la vie scolaire et à la société. Les programmes de ce niveau se différencient souvent en fonction de l'âge.</p>	CITE 0 (scindé en deux catégories : d'une part, le développement éducatif de la petite enfance [niveau 01] et, d'autre part, l'enseignement préprimaire [niveau 02])
<p><b>Enseignement primaire</b> À ce niveau d'enseignement, les élèves acquièrent des compétences fondamentales en lecture, en expression écrite et en mathématiques et sont amenés à découvrir quelques autres matières et à en comprendre des concepts de base. Âge de début : entre 5 et 7 ans. Durée habituelle : six ans.</p>	CITE 1
<p><b>Premier cycle de l'enseignement secondaire</b> Ce niveau d'enseignement consolide les savoirs et savoir-faire fondamentaux acquis, généralement dans le cadre de cours plus différenciés par matière et dispensés par des professeurs plus spécialisés. Les cours de ce niveau se différencient parfois par leur orientation (générale ou professionnelle), mais moins souvent que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ce niveau débute à la fin de l'enseignement primaire et dure d'ordinaire trois ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau d'enseignement marque la fin de la scolarité obligatoire.</p>	CITE 2
<p><b>Deuxième cycle de l'enseignement secondaire</b> Ce niveau d'enseignement est plus spécialisé que le premier cycle de l'enseignement secondaire. Il existe deux filières d'enseignement à ce niveau : la filière générale et la filière professionnelle. Durée habituelle : trois ans.</p>	CITE 3
<p><b>Enseignement post-secondaire non tertiaire</b> Ce niveau vise à élargir plutôt qu'à approfondir les connaissances, aptitudes et compétences acquises dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Il est conçu pour multiplier les débouchés sur le marché du travail ou pour préparer l'entrée dans l'enseignement tertiaire. En règle générale, il a une orientation plus professionnelle.</p>	CITE 4
<p><b>Enseignement tertiaire de cycle court</b> Ce niveau d'enseignement vise souvent à enseigner des connaissances, aptitudes et compétences professionnelles. En règle générale, les cours sont pratiques et axés sur une profession et préparent à entrer directement dans la vie active. Ce niveau peut également servir de passerelle vers d'autres niveaux de l'enseignement tertiaire (niveaux 6 et 7 de la CITE). La durée minimale est de deux ans.</p>	CITE 5
<p><b>Licence (ou formation équivalente)</b> Ce niveau d'enseignement vise à inculquer des connaissances, aptitudes et compétences académiques ou professionnelles intermédiaires et est sanctionné par un premier diplôme (ou titre équivalent). Durée habituelle : trois à quatre années d'études à temps plein.</p>	CITE 6
<p><b>Master (ou formation équivalente)</b> Ce niveau d'enseignement est plus spécialisé et le contenu des cours est plus complexe qu'en licence. Il est conçu pour enseigner des connaissances académiques ou professionnelles d'ordre supérieur. La composante de recherche peut être importante à ce niveau. Les premières formations de type long, d'une durée minimale de cinq ans, relèvent de ce niveau si leur contenu est d'une complexité comparable à celle des autres masters.</p>	CITE 7
<p><b>Doctorat (ou formation équivalente)</b> Les doctorats sont sanctionnés par un titre de chercheur hautement qualifié. Ils sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux et existent aussi bien dans des domaines académiques que professionnels.</p>	CITE 8

### Domaines d'études et de formation

Dans la CITE, les cursus et les titres qui les sanctionnent peuvent être classés par domaine d'études et de formation et par niveau. À la suite de l'adoption de la CITE 2011, un processus d'analyse séparée et de consultation mondiale a été mené sur les domaines d'études de la CITE. Les domaines d'études de la CITE ont été révisés et la Conférence générale de l'UNESCO a adopté la Classification des domaines d'études et de formation de la CITE 2013 (CITE-F 2013) (UNESCO-ISU, 2014<sup>[4]</sup>) en novembre 2013 lors de sa 37<sup>e</sup> session. Le présent rapport porte sur les grands domaines d'études de la CITE-F suivants : éducation ; lettres et arts ; sciences sociales, journalisme et information ; commerce, administration et droit ; sciences naturelles, mathématiques et statistiques ; technologies de l'information et de la communication (TIC) ; ingénierie, industries de transformation et construction ; et santé et bien-être. Dans le présent rapport, le concept de « domaine d'études » désigne les différents domaines répertoriés dans cette classification.

## Graphique B. Niveaux de l'enseignement tertiaire



**Source** : (OCDE/Eurostat/Institut de statistique de l'UNESCO, 2016<sup>[3]</sup>), *Guide opérationnel CITE 2011 : Directives pour la classification des programmes éducatifs nationaux et des certifications correspondantes*, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264228368-en>.

## Erreur-type (Er.-T.)

Comme les estimations statistiques présentées dans ce rapport sont dérivées d'échantillons d'adultes, elles ne correspondent pas aux chiffres réels qui seraient obtenus si tous les individus de la population cible étaient interrogés. Il s'ensuit que les estimations sont entourées d'un degré d'incertitude qui est lié aux erreurs d'échantillonnage et de mesure et qui peut être exprimé sous la forme d'une erreur-type. L'utilisation d'intervalles de confiance permet de faire des inférences sur les moyennes et les pourcentages, compte tenu de l'incertitude propre aux estimations basées sur des échantillons. Dans ce rapport, les intervalles de confiance ont un seuil de confiance de 95 %. Autrement dit, les résultats obtenus dans une population donnée se situeront dans cet intervalle de confiance 95 fois sur 100 dans différents échantillons de cette population.

Dans les tableaux qui présentent des erreurs-types, la colonne « % » indique le pourcentage moyen et la colonne « Er.-T. », l'erreur-type. Avec cette méthode, les pourcentages calculés (%) comportent une incertitude d'échantillonnage égale à deux erreurs-types (Er.-T.). Par exemple, si le pourcentage (%) est égal à 10 et que l'erreur-type (Er.-T.) est égale à 2.6, la valeur 10 % est entourée d'une incertitude (1.96) équivalant à deux erreurs-types (2.6) dans l'hypothèse d'un risque d'erreur de 5 %. Le pourcentage réel devrait donc se situer entre 5 % et 15 % (« intervalle de confiance ») dans l'hypothèse d'un risque d'erreur de 5 %. L'intervalle de confiance est calculé comme suit :  $\% \pm 1.96 * \text{Er.-T.}$ , soit, dans cet exemple,  $5 \% = 10 \% - 1.96 * 2.6$  et  $15 \% = 10 \% + 1.96 * 2.6$ .

## Symboles remplaçant les données manquantes et abréviations

Les symboles et abréviations suivants sont utilisés dans les tableaux et graphiques :

- a Les données de la catégorie sont sans objet.

- b Rupture des séries chronologiques, notamment lorsque les données de la dernière année disponible se rapportent à la CITE 2011 et celles de l'année précédente, à la CITE 97.
- c Nombre trop limité d'observations pour garantir la fiabilité des estimations.
- d Les données d'une autre catégorie sont incluses.
- m Les données ne sont pas disponibles – soit les données sont manquantes, soit l'indicateur n'a pas pu être calculé en raison du nombre limité de répondants..
- r Les valeurs se situent en dessous d'un certain seuil de fiabilité et doivent être interprétées avec prudence.
- q Les données ont été exclues à la demande du pays concerné.
- x Les données sont incluses dans une autre catégorie ou colonne du tableau (« x(2) » signifie par exemple que les données sont incluses dans la colonne no 2).

## Autres références

Le site [www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm](http://www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm) décrit de manière détaillée les méthodes utilisées pour calculer les valeurs des indicateurs, explique comment interpréter ces valeurs dans les différents contextes nationaux et donne des renseignements sur les sources de données sollicitées. Les données sur lesquelles se fondent les indicateurs et le glossaire détaillé des termes techniques utilisés dans cette publication peuvent également être consultés sur ce site.

Tous les changements intervenus après la production de ce rapport sont indiqués sur les pages suivantes : [www.oecd.org/publishing/corrigenda](http://www.oecd.org/publishing/corrigenda) (corrections) et <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr> (mises à jour).

*Regards sur l'éducation* propose le service « *StatLinks* » de l'OCDE. Sous chaque tableau et graphique de cette édition de *Regards sur l'éducation* se trouve un lien hypertexte (URL) qui donne accès à un classeur au format Excel® contenant les données de référence de l'indicateur concerné (en anglais). Ces liens sont stables et ne seront pas modifiés à l'avenir. De plus, il suffit aux lecteurs de la version électronique de *Regards sur l'éducation* de cliquer sur ces liens pour ouvrir les classeurs correspondants dans une autre fenêtre.

La base de données de *Regards sur l'éducation* disponible sur le site OECD.Stat (<http://stats.oecd.org/>) regroupe les données brutes et les indicateurs présentés dans *Regards sur l'éducation* ainsi que les métadonnées permettant de contextualiser et de comprendre les données nationales. Cette base de données permet aux utilisateurs de ventiler les données en fonction de variables bien plus nombreuses que ne le permet le format de cette publication et, donc, d'effectuer leur propre analyse des systèmes d'éducation des pays participants. La base de données de *Regards sur l'éducation* peut être consultée sur le site OECD.Stat sous la rubrique « Éducation et formation ».

## Présentation des tableaux

Dans tous les tableaux, les chiffres entre parenthèses sous le titre des colonnes servent uniquement de référence. Si ce chiffre entre parenthèses n'est pas suivi d'un autre chiffre, cela signifie que les colonnes correspondantes peuvent uniquement être consultées en ligne.

## Abréviations utilisées dans cet ouvrage

- TIC Technologies de l'information et de la communication
- CITE Classification internationale type de l'éducation

PIAAC	Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes
PPP	Parités de pouvoir d'achat
Er.-T.	Erreur-type
STIM	Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
UOE	UNESCO, OCDE et Eurostat, les trois organisations responsables de la collecte de données

## Références

- OCDE (2019), *Base de données régionales de l'OCDE*, [2]  
[http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=REGION\\_DEMOGR](http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=REGION_DEMOGR).
- OCDE (2019), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018 : Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264305380-fr>. [1]
- OCDE/Eurostat/Institut de statistique de l'UNESCO (2016), *Guide opérationnel CITE 2011: Directives pour la classification des programmes éducatifs nationaux et des certifications correspondantes*, Institut de statistique de l'UNESCO, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264248823-fr>. [3]
- UNESCO-ISU (2014), *Domaines d'études et de formation de la CITE 2013 (CITE-F) : Manuel accompagnant la Classification internationale type de l'éducation 2011*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal,, <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/isced-fields-of-education-and-training-2013-fr.pdf> (consulté le 18 avril 2018). [4]

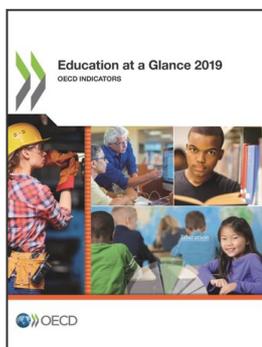
## Notes

<sup>1</sup> Le 25 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Colombie à adhérer à l'OCDE. La Colombie est incluse dans les moyennes de l'OCDE présentées dans cette publication, mais n'avait ni achevé le processus national de ratification, ni déposé son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'OCDE au moment de la rédaction de ce rapport.

<sup>2</sup> Voir la note 1.

<sup>3</sup> Voir la note 1.





Extrait de :  
**Education at a Glance 2019**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2019), « Guide du lecteur », dans *Education at a Glance 2019 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/1eddadb-d-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).